

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE
MENTHONNEX-EN-BORNES
DU 10 JUILLET 2017 A 19 H 30**

Le dix juillet deux mil dix sept

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Présents ou représentés : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Bernard SAILLANT, Sébastien PACCARD, Serge CHAMOT, Olivier CHAMOT, Serge RAGAZZONI, Emmanuel TISSOT, Sandrine BOCHET, Nathalie HENRY, Jean-Claude CHARTRES, Mickaël BAF COP, Jocelyne BORNE

Absents ou excusés : Mmes et M. Dominique CARRIER . Magali STEICHEN ; Rachel TERRY ;

Secrétaire de séance : M. Olivier CHAMOT

Participant : Martine BRAND, Secrétaire de mairie

1/ RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement du dossier notamment sur les notifications d'attribution de subventions (Etat, Région, Département et Syane). Il précise également que la commission de sécurité qui a récemment inspecté les locaux a rendu un avis défavorable sur le fonctionnement de la salle polyvalente.

En conséquence, il est décidé de lancer l'appel d'offres pour recruter un maître d'œuvre et de programmer, au plus vite, les travaux, non seulement énergétique mais de mise aux normes.

2/ EGLISE

La peinture intérieure du bâtiment sera effectuée courant juillet (entreprises MERLIN et BIAGGINI).

Afin de régler les problèmes de moisissures, il est proposé d'améliorer la ventilation par la création de bouches d'aération.

Il est aussi décidé de réaliser la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Une réunion de concertation sera prochainement organisée avec les représentants de la paroisse.

3/ GROUPE SCOLAIRE

Suite à la défaillance de la chaufferie aérothermique du groupe scolaire et compte tenu des délais, Bernard SAILLANT informe l'assemblée que la Communauté de Communes a décidé d'installer une chaudière à condensation au gaz (Propane).

4/ AIRES DE JEUX DU CHEF-LIEU

Des travaux de sécurisation des jeux existants ont été réalisés par Alexis JEANNINGROS.

Il procédera prochainement à la consolidation de la bâtisse de l'Agospace.

Afin de compléter l'aménagement de l'espace péri-scolaire, il est proposé d'installer des jeux complémentaires.

Bernard SAILLANT et Rachel TERRY sont chargés de la mise en œuvre du projet.

5/ VOIRIE

- La Réfection des trottoirs du chef-lieu sera réalisée courant juillet par l'entreprise COLAS.

- La reprise par monocouche des voiries souffrant de vétusté (Route de Margolliets à Falconnet et du Murger à Cornillon) sera réalisée début août par l'entreprise GREMAIR.

- Le regoudronnage des Routes de Labrizée, La Côte, Chez Trosset, Chez les Maîtres sera mis en œuvre dès que les travaux d'enfouissement des réseaux secs seront achevés (cet automne).

6/ RESEAUX SECS

Route de la Côte

- Les Travaux de génie civil sont pratiquement achevés (entreprise GRAMARI). Il reste à réaliser le génie électrique et téléphonique, mais il semble qu'ENEDIS et ORANGE prennent du retard.

Route du Murger

- Il est fait état des difficultés concernant l'acceptation de servitudes de passages, ce qui retarde la mise en œuvre de l'enfouissement des réseaux secs de ce village.

Les travaux devraient néanmoins être réalisés cet automne.

Il est proposé la signature d'une convention avec Orange pour le raccordement au réseau de Chez Falconnet.

Fibre optique

Les travaux de déploiement du haut débit doivent démarrer cet automne par la réalisation de l'artère principale (Chez Falconnet, Chef-lieu, Petits Pierres via Groisy).

Le poste principal doit prochainement être construit sur Fontaine-Vive.

Eclairage Public

L'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h, mis en œuvre sur certains hameaux ne semble pas poser de problèmes majeurs. Il est décidé de généraliser, progressivement, le processus.

Le maire relance l'entreprise Jacquemoud chargée du chantier.

7/ SCOLAIRE

Monsieur SAILLANT, adjoint en charge du scolaire informe l'assemblée du retour, dès la rentrée prochaine, à la semaine de 4 jours.

Suite à la décision du nouveau ministre de laisser la liberté aux collectivités locales de revenir sur le calendrier scolaire, l'ensemble des municipalités de la CCPC ainsi qu'une grande majorité des parents d'élèves et des enseignants se sont prononcés pour le retour à la semaine de 4 jours.

Après validation par l'académie, le temps scolaire sera réparti dès la rentrée sur 8 demi-journées au lieu de 9, l'activité scolaire du mercredi étant supprimée.

Néanmoins, le centre de loisirs des Bornes situé au chef-lieu de Villy sera ouvert toute la journée avec possibilité de cantine à midi.

La garderie péri-scolaire continuera d'assurer la prise en charge des enfants le matin de 7H30 à 8H30 et le soir de 16H30 à 18H30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.
La cantine continuera à fonctionner comme auparavant.

8/ DEMATERIALISATION DES ACTES

Suite à de nouvelles directives réglementaires, il est décidé de valider la convention avec l'Etat pour la télétransmission des actes soumis aux contrôles budgétaires et de légalité et de confier à la Sté ADDULAC la mise en œuvre du système.

9/ INDEMNITES DE FONCTION

Le montant des indemnités est désormais fixé en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale soit 41% pour le Maire et 16.50% pour les adjoints, ce qui ne modifie en rien le montant des indemnités.

10/ ACQUISITIONS FONCIERES

Le maire informe également l'assemblée que la commune a l'opportunité d'acquérir du terrain à la limite de Menthonnex et d'Arbusigny, au-dessus du hameau de vers La Grange, à M. Daniel JACQUEMOUD qui serait disposé à céder du foncier nécessaire à la création d'une aire de parking.

Cette opération souhaitée par le Conservatoire des Espaces Naturels dans le cadre du contrat de territoires du Plateau des Bornes, ainsi que par les exploitants riverains permettront d'encourager les promeneurs à mieux garer leurs véhicules et de limiter la circulation des véhicules à moteur de particuliers sur le Plateau des Bornes.

La DDT se propose de baliser l'endroit.

Le conseil municipal charge le maire de faire avancer le projet.

- Sur proposition du Conservatoire des Espaces Naturels (ASTERS), il est décidé d'acquérir 6957 m² de terrain situés dans les zones humides du Marais de la Croix, au prix de 2330 €.

Ces parcelles appartenant aux consorts DURET, DESBIOLLES et SONNERAT, identifiées comme prioritaires dans le schéma des espaces naturels sensibles, la commune décide de solliciter la participation du Conseil Départemental (80%) moyennant l'intégration de l'usage de ces parcelles à la gestion environnementale des zones humides.

Il est convenu qu'Asters s'occupera des formalités administratives en lien avec Maître ETCHARRY, notaire à Cruseilles

11/ URBANISME

L'Adjoint à l'urbanisme, Sébastien PACCARD présente les dossiers en cours :

Permis de construire :

- M. VOISIN Jérémy/Mme LAURE Leyla pour la Construction d'une maison individuelle au Lotissement de « La Rippaz ».

- M. Mme REAGNO David pour la Construction d'une maison individuelle au Lotissement de « La Rippaz ».

Déclaration Préalable

- M. Mme GENOUD Benoit, 265 Route de Chez Bastaly pour la construction d'une piscine.

- M. Mme BAF COP Mickaël, 10 Allée du Clos Bellevue pour la construction d'un abri de jardin.

12/ ASSAINISSEMENT

La communauté de communes qui avait programmé de terminer le réseau de collecte de l'assainissement collectif du chef-lieu rencontre des problèmes d'autorisation de droits de passage avec une famille de riverains ce qui retarde l'exécution du projet. Une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sera prochainement lancée par la CCPC. Concernant l'assainissement autonome, le maire confirme qu'il négocie avec le Cabinet NICOT les conditions pour réaliser dès cet automne une opération groupée de réhabilitation des installations non conforme avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau.

13/ MENTHONNEX AU FIL DU TEMPS

Olivier CHAMOT, l'adjoint en charge du patrimoine et passionné de généalogie revient sur la sortie de l'ouvrage « Menthonnex au fil du temps », une monographie de 497 pages réalisé par le Professeur BOUVERAT, qui retrace l'histoire de MENTHONNEX au fil des siècles et remercie toutes celles et ceux qui ont collaboré et soutenu cette réalisation.

Le vendredi 30 juin, une soirée dédicace a été organisée à la salle des fêtes qui était comble.

14/ BULLETIN D'INFOS ANNUEL

Sandrine BOCHET présente le programme du bulletin d'informations communal 2017 qui devrait sortir fin août.

Comme l'an passé, il sera fait appel aux annonceurs pour financer cette édition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Le Secrétaire,
Olivier CHAMOT

Le Maire,
Guy DEMOLIS